



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2018

n° 092-18

Objet : *RD - Pôle d'échanges multimodal - Approbation d'un avenant n° 4 au marché de conception-réalisation d'un ensemble passerelle / vélostation / hall multimodal / bureaux*

- date de convocation le 08 juin 2018
- nombre de conseillers en exercice : 51

L'an deux mille dix-huit, le jeudi quatorze juin à dix-huit heures trente, les membres du Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 37

| | |
|--------------------------------|--|
| Aillon-le-Jeune | |
| Aillon-le-Vieux | Christian Gogny |
| Arith | Pierre Gerard |
| Barberaz | David Dubonnet |
| Barby | Catherine Chappuis |
| Bassens | Alain Thieffent |
| Bellecombe-en-Bauges | Jean-Luc Berthalay |
| Challes-les-Eaux | Daniel Grosjean |
| Chambéry | Josiane Beaud - Driss Bourida - Aloïs Chassot - Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton |
| Cognin | Jean-Pierre Beguin |
| Curienne | |
| Doucy-en-Bauges | Marie Perrier |
| Ecole | Annick Bonniez |
| Jacob-Bellecombette | Brigitte Bochaton |
| Jarsy | |
| La Compôte | Jean-Pierre Fressoz |
| La Motte-en-Bauges | Damien Regairaz |
| La Motte-Servolex | Christiane Boisselon - Sylvie Vuillermet |
| La Ravoire | Frédéric Bret - Marc Chauvin |
| La Thuile | |
| Le Châtelard | Pierre Hemar |
| Le Noyer | Philippe Gamen |
| Les Déserts | Michel André |
| Lescheraines | Albert Darvey |
| Montagnole | |
| Puygros | |
| Saint-Alban-Laysse | |
| Saint-Baldoph | Christophe Richel |
| Saint-Cassin | |
| Sainte-Reine | |
| Saint-François de Sales | Maryse Fabre |
| Saint-Jean-d'Arvey | Bernard Januel |
| Saint-Jeoire-Prieuré | Jean-Marc Léoutre |
| Saint-Sulpice | Louis Caille |
| Sonnaz | Daniel Rochaix |
| Thoiry | Jérôme Esquevin |
| Vérel-Pragondran | |
| Vimines | Lionel Mithieux |

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 5

de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Michel Dyen à Xavier Dullin - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot - de Florence Vallin-Balas à Jean-Pierre Beguin - de Jean-Maurice Venturini à Jean-Marc Léoutre

- conseillers excusés : 9

Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Jean-Pierre Coendoz - Michel Dantin - Pierre Dupierier - Dominique Pommat - Philippe Trepier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2018

délibération n° 092-18

objet **RD - Pôle d'échanges multimodal - Approbation d'un avenant n° 4 au marché de conception-réalisation d'un ensemble passerelle / vélostation / hall multimodal / bureaux**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que le projet de bâtiment vélostation / bureaux, dans le cadre du pôle d'échanges multimodal de la gare de Chambéry, comprend la réalisation de trois plateaux de bureaux pour une surface totale de 2 022 m² destinés à la location.

Dans le cadre du marché initial, il était prévu que ces bureaux seraient livrés « en blanc », c'est-à-dire avec très peu de finitions afin de permettre la meilleure adaptabilité possible aux futurs preneurs.

Or, il s'avère que le niveau des finitions ne correspond pas aux attentes du marché. Il a donc été décidé d'améliorer les finitions car il est plus aisé de louer des bureaux en partie aménagés.

Il est proposé de conclure un avenant n° 4 au marché de conception-réalisation ayant pour objet la prise en compte de ces travaux d'aménagement pour un montant de 833 500,00 € HT, soit une augmentation du marché de + 6,50 %.

Le nouveau montant du marché est ainsi porté à 14 293 643,65 € HT, soit une augmentation globale du marché tous avenants confondus de +11,38 %.

Les loyers des bureaux sans augmentation du niveau des finitions étaient envisagés à hauteur de 130 € HT/m²/an. Avec l'amélioration des finitions, le montant du loyer est fixé à 165 €HT/m²/an. La plus-value relative aux loyers représente une recette supplémentaire de 70 770 €HT/an. Ainsi, les travaux d'aménagement seront amortis en 12 ans.

Vu les statuts de Chambéry métropole Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau l'approbation de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics pour un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le marché de conception-réalisation n° F13017,

Le Bureau de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** l'avenant n° 4 au marché de conception-réalisation d'un ensemble passerelle / vélostation / hall multimodal / bureaux dans le cadre du pôle d'échanges multimodal de la gare de Chambéry,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant n° 4 ci-annexé,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 092-18

Objet de l'acte : RD - Pôle d'échanges multimodal - Approbation d'un avenant n° 4 au marché de conception-réalisation d'un ensemble passerelle / vélostation / hall multimodal / bureaux

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 14 juin 2018

Annexe : avenant n° 4 au marché F13017;

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20180614-lmc1H20972H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H20972H1

Date de transmission en Préfecture : 25 juin 2018

Date de réception en Préfecture : 25 juin 2018